
MXTURE

1. Contenu recyclé

a. 63% de contenu recyclé

b. Fil

100 % ECONYL® yarn - 100 % Regenerated Solution Dyed Nylon

ECONYL® est fabriqué à partir de déchets de polyamide 6 d'origine postindustrielle et postconsommation qui en font une fibre 100 % écologique.

c. Dossier – back2back

Les déchets générés lors de la découpe des dalles sont hachés et ajoutés au dossier, lui assurant un taux de 10 % de matériaux recyclés postindustriels.

d. Calcaire recyclé dans le revêtement

Le rembourrage utilisé pour la production de nos dalles de moquette est une matière post-industrielle recyclée à 100%, et dérive d'un flux de déchets de l'exploitation du calcaire.

2. Fabrication

a. Énergie renouvelable

L'électricité représente 49% de notre consommation d'énergie. L'électricité que nous utilisons chez modulyss est une "électricité verte" à 100%, générée à partir de sources renouvelables comme nos propres panneaux solaires.

b. Processus & site de production

modulyss gère une chaîne de production intégrée, du tuftage à l'emballage de la dalle finie.

ISO certification

Notre site de production est certifié ISO-9001 (gestion de la qualité) depuis 2000 et ISO-14001 (gestion environnementale) depuis 2009.

modulyss travaille également conformément à la norme ISO26000 et publie un rapport de responsabilité sociétale des entreprises en ligne avec les directives du Global Reporting Initiative (GRI), les standards internationaux concernant le reporting environnemental, et les objectifs du développement durable des Nations unies.

Recyclage de fils bruts

Tous les déchets et les restes de fil sont récoltés et recyclés pour en faire du nouveau fil.

Emballage écologique

Nous utilisons exclusivement des boîtes en carton entièrement fabriquées à partir de matériaux recyclés.

c. Rapport de durabilité

Veillez tout lire concernant notre approche de l'environnement dans notre rapport de durabilité 2016:

<http://www.modulyss.com/ebook/mvo/>

3. Installation

a. Adhésif

modulyss® conseille d'utiliser un système sans solvant, facile à enlever, aux émissions très faibles.

b. Déchets de pose

Dans un bâtiment rectangulaire, lorsque la pose se fait avant la fabrication des murs, l'application de nos conseils de pose permet de réduire les déchets de dalles moquette à 3 ou 4 %, contrairement à la moquette grande largeur pour laquelle les déchets pendant la pose s'élèvent à 10 %.



modulyss®
Zevensterrestraat 21
B 9240 Zele

T +32 (0)52 80 80 80
F +32 (0)52 80 82 00
info@modulyss.com
www.modulyss.com

4. Fin de vie

a. Réutilisation

En fin de vie, les dalles moquette peuvent, après nettoyage, être réutilisées dans des zones non critiques, afin de prolonger la durée de vie du produit.

b. Recyclage

Grâce à notre programme back2back, les dalles moquette peuvent être utilisées comme matières premières pour le dossier de nouvelles dalles moquette.

c. CARE

modulyss® travaille en partenariat avec Vanheede Environment Group pour convertir les dalles moquette en combustible secondaire afin de réduire drastiquement les émissions de CO₂. Les minéraux, extraits des dalles moquette, sont ensuite recyclés pour servir de matière première dans la production de ciment, avec 50% de recyclage des dalles comme résultat.

5. COV & Substances chimiques

Ce produit répond aux critères d'émission de :

a. CRI (États-Unis et international)

Carpet & Rug Institute

Conforme aux exigences du Green Label Plus, certificat GLP 1100 (voir LEED®, point 6.b)

b. GUT (DE)

Gemeinschaft Umweltfreundlicher Teppichboden

TVOC28 < 100 µg/m³

Ce produit répond aux critères GUT, numéro de licence B03BBE54. Ces critères comprennent les valeurs limites COV, les odeurs et les substances chimiques.

c. REACH (EU)

modulyss® satisfait aux normes REACH strictes de l'Union européenne.

d. Sundahus (SE)

SundaHus Miljödata est un système d'évaluation sanitaire et environnementale des produits dans les domaines de la construction et de l'immobilier. Le système repose sur une base de données reprenant des substances, des matériaux et des produits. Classe B.

e. M1 (FI)

Ce certificat est octroyé par la Building Information Foundation RTS sr. Le but de ce classement est d'améliorer le développement et l'utilisation de matériaux de construction à faible taux d'émissions afin de créer un environnement intérieur sain.

6. Déclaration environnementale de produit (DEP)

Une DEP est un moyen standardisé de fournir des informations sur l'impact environnemental d'un produit pendant toute sa durée de vie. Elle inclut des informations sur l'impact environnemental de l'extraction et la production de matières premières, l'utilisation et l'efficacité de l'énergie, le contenu de matières et de substances chimiques, les émissions dans l'air, le sol et l'eau, et la production de déchets. Une DEP spécifique à un produit et conforme aux normes ISO14025 et EN15804 est disponible pour ce produit. Le numéro de la déclaration DEP est EPD-MOD-20150329-CBC1-EN.

7. Conformité aux certifications de constructions écologiques

a. BRE Global (UK)

Building Research Establishment

Ce produit peut contribuer à l'obtention de crédits:

Hea 02 – Indoor Air Quality (qualité de l'air intérieur)

Crédit destiné à reconnaître et à encourager l'instauration d'un climat intérieur sain en spécifiant et en installant une ventilation, des équipements et des finitions adaptés.

- L'utilisation d'une colle à faible émission lors du placement (norme BN EN 13999-1:2007) peut contribuer à l'obtention de ce crédit
- Les dalles moquette modulyss® sont conformes à la norme EN14041, en ce compris la classification E1 pour les missions de formaldéhyde, et peuvent, dès lors, contribuer à l'obtention du crédit relatif à la qualité de l'air intérieur.

Hea 05 – Acoustic performance (performance acoustique)

Crédit destiné à garantir les performances acoustiques des bâtiments en fonction de leur finalité, conformément à des normes préétablies. Ce produit est très insonorisant. Il réduit le bruit de contact de 25 décibels (ΔL_w - ISO 10140) et présente un coefficient d'absorption de 0.15 (ISO 354).

MAT 1 – Life Cycle Impact (impact du cycle de vie)

Bureaux d'évaluation de BREEAM

Certificat ENP 428 aw, classe A+ - Score Eco point 0,273

Crédit destiné à reconnaître et à encourager l'utilisation de matériaux de construction ayant un impact limité sur l'environnement (en ce compris l'ensemble du carbone absorbé pendant le cycle de vie du produit) tout au long du cycle de vie du bâtiment. Vous trouverez de plus amples informations sur le Green Guide to Specification et BRE sur www.bre.co.uk/greenguide ou sur www.greenbooklive.com et www.breeam.org

MAT 5 – Designing for Robustness (conception pour durer)

Crédit destiné à reconnaître et à encourager l'utilisation de matériaux qui garantissent une protection correcte contre les risques d'exposition au niveau du bâtiment et du paysage, afin de réduire la fréquence de remplacement et d'exploiter au maximum les matériaux.

Ce produit s'inscrit dans la classe 33 - LC2 de la classification EN1307, pour un usage intensif dans un environnement commercial.

WST 01 – Construction Waste Management (gestion des déchets de construction)

Crédit destiné à favoriser l'efficacité des matières premières via une gestion efficace et une réduction des déchets de construction. Ce produit permet de réduire la quantité de déchets sur le chantier. Cf. article 3 « Placement » pour plus de détails concernant les chutes de dalles moquette lors du placement.

b. LEED (États-Unis et international)

Leadership in Energy and Environmental Design

Les produits modulyss peuvent contribuer aux crédits LEED v4 suivants:

Crédit MR: Réduction des impacts pendant le cycle de vie des intérieurs

Crédit MR: Divulgation et optimisation du produit de construction - Déclarations du produit et de l'environnement

Crédit MR: Divulgation et optimisation du produit de construction - Approvisionnement de matières premières

MR4 Contenu recyclé post-Industriel: 55%

MR4 Contenu recyclé post-Consommation: 8%

Crédit MR: Divulgation et optimisation du produit de construction - Ingrédients des matériaux

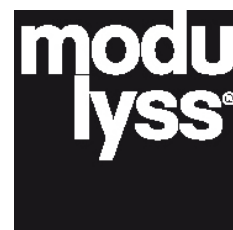
Crédit MR: Gestion des déchets de construction et de démolition

Crédit EQ: Matériaux à faible taux d'émissions

Crédit EQ: Évaluation de la qualité de l'air intérieur

Crédit EQ: Performance acoustique

Les produits ne sont pas soumis à la certification LEED. Les crédits LEED couvrent la performance des matériaux dans leur ensemble, non celle des produits individuels de chaque marque. Pour de plus amples informations sur le système LEED, surfez sur www.usgbc.org/contact.



modulyss®
Zevensterrestraat 21
B 9240 Zele

T +32 (0)52 80 80 80
F +32 (0)52 80 82 00
info@modulyss.com
www.modulyss.com

c. HQE (FR)

Haute Qualité Environnementale

En 2005, modulyss® a reçu la certification HQE de la FDES, conformément à la norme NF P01-010. Ce produit peut contribuer à réaliser 7 des 13 objectifs de la certification HQE, à savoir:

Eco-Construction	MOQUETTES FDES
Choix intégré des procédés et produits de construction	T2
Chantiers à faibles nuisances	T3
Confort	MOQUETTES FDES
Confort hygrothermique	T8
Confort acoustique	T9
Confort visuel	T10
Confort olfactif	T11
Santé	MOQUETTES FDES
Qualité sanitaire des espaces	T12
Qualité sanitaire de l'air	T13

d. ECNZ (NZE)

Environmental Choice of New Zealand.

Ce produit possède le label du programme ECNZ qui encourage l'utilisation de processus et de produits durables.

8. Bien-être & confort

a. Bitume sans solvant

Pour le dossier en bitume, nous utilisons exclusivement du bitume non oxydé et sans solvant.

b. Sans métaux lourds

Les dalles moquette modulyss® ne contiennent pas de métaux lourds ni d'autres substances nocives telles que plomb, le mercure ou le chrome.

c. Odeurs

Les dalles moquette modulyss® sont dépourvues d'odeurs (cf. programme de certification GUT).

d. Acoustique

Ce produit absorbe fortement le bruit, réduit les bruits de contact de 25 décibels (ΔL_w - ISO 10140) et permet une acoustique parfaite.

9. Membre de Healthy Seas®

Dans le cadre de notre mission durable de réduire l'impact sur le cycle de vie de chaque produit, modulyss a décidé de rejoindre Healthy Seas® en tant que membre partenaire associé. Healthy Seas® a été créée pour protéger nos océans grâce à la plongée, permettant de récupérer des filets de pêche abandonnés qui sensibilisent ou nuisent à la vie sous-marine. Healthy Seas® s'assure que ces filets de pêches soient recyclés et régénérés en fil ECONYL® par Aquafil, le premier fabricant européen de fibre pour moquette PA6.